

Construction maison individuelle

Par Boissin, le 27/01/2009 à 14:23

Bonjour,

Nous avons signé un contrat pour une maison individuelle avec Plan.

1 premier avenant nous a été réclamé de 1500 € (1 rangée agglo en plus) afin d'obtenir le permis de construire.

1 second avenant nous a été réclamé suite au resultat de l'étude de sol (5000 €) pour 8 rangés supplémentaires!!!! afin d'effectuer un vide sanitaire.

Aujourd'hui on nous réclamme encore 3500 € qui correspond à la pose d'un drain autour de la maison.

Il est stipulé dans notre contrat que nous signons pour un prix ferme et que 3300 € sont nos seul frais supplémentaire (qui correspond aux VRD)

Notre question est : Peux-ton refuser ces avenants qui nous mettent dans l'embarra ? sinon merci de me dire ce que nous pouvons faire.